



## LA FORMATION

### V. COMMENT DOIT SE TENIR LE NOVICIAT



ICI, selon que nous l'avions promis dans notre dernier article, le rapport présenté au *Chapitre* de Clermont-l'Hérault par M. Fournié, curé de Cannes, et où sont exposées les idées de ce prêtre tout dévoué au Tiers-Ordre, sur la tenue du noviciat :

Le but du noviciat, dit-il, est de former l'esprit et le cœur des novices et de les initier à la vie franciscaine.

a) FORMER L'ESPRIT, c'est enseigner. L'enseignement donné pendant le noviciat est double. Il comprend d'abord une solide instruction sur ce que doit savoir tout bon chrétien. Le paragraphe 1<sup>er</sup> du chapitre I de la Règle, défend d'admettre au Tiers-Ordre *un membre ... qui ne se ferait pas remarquer par l'exacte pratique de la foi catholique et une soumission éprouvée envers l'Eglise Romaine et le Siège Apostolique*. Mais le moyen de pratiquer exactement la foi catholique, si on ne la connaît pas ? Le moyen d'obéir en tout et toujours à l'Eglise Romaine et au Siège Apostolique, si l'on ignore en quoi consiste cette obéissance ?

D'où, nécessité pour les novices d'assister régulièrement aux prières et autres instructions de la paroisse, ainsi qu'aux catéchismes paroissiaux, prescrits naguère par le Souverain Pontife, là où ces catéchismes ont pu être établis. D'où nécessité de compléter, au besoin, ses connaissances par la lecture de quelques bons livres d'une piété solide, et surtout par celle de l'Évangile, tant recommandée de nos jours.